

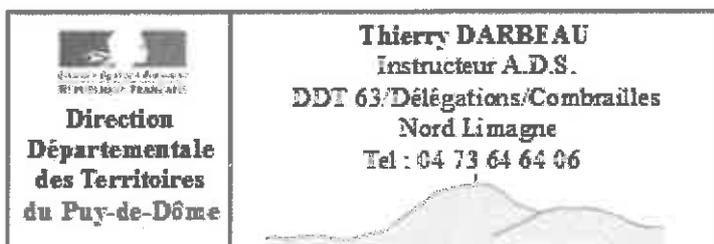
Sujet : Re: Votre saisine pour avis de l'Ae - Projet parc Photovoltaïque - Miremont (63) - 2018-ARA-AP-00587
De : DARBEAU Thierry - DDT 63/Agences/CNL <thierry.darbeau@puy-de-dome.gouv.fr>
Date : 30/07/2018 14:45
Pour : FAVRE Stéphanie - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes/CIDDAE/AE <Stephanie.Favre@developpement-durable.gouv.fr>

Bonjour,

Pouvez-vous SVP nous retourner l'exemplaire papier du dossier.

Merci

Cordialement



Le 28/06/2018 à 10:59, "FAVRE Stéphanie - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes/CIDDAE/AE" a écrit :

Bonjour

Je cherche à vous joindre concernant votre saisine de l'autorité environnementale pour le projet en objet.

L'Ae a décidé de ne pas émettre d'observation sur le projet (avis sans observation au 7/7/2018)

Cependant, dans la phase d'instruction, l'UD CAP de la DREAL (service DIASSP, en charge notamment des installations classées de traitement et de stockage des déchets) nous a fait passer les remarques ci-dessous.

Ces remarques pourraient conduire à des prescriptions dans l'arrêté d'autorisation (point à voir directement avec l'UD, pour développer les problématiques évoquées)

A votre disposition pour en parler
Cordialement,

Stéphanie Favre

Chargée de mission "évaluation environnementale"
DREAL Auvergne-Rhône-Alpes